



**NATURE OCÉANE
40530 - LANDES**

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tel. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr



Décision du Maire : N°12/2026

Marchés Publics à Procédure Adaptée : Amélioration du complexe sportif – MAPA n°06/2025- Avenants n° 1 aux lots 1, 06 et 07 et avenant n° 2 au lot 11

La Maire de la Commune de LABENNE,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L 2194-1 et R 2194-5 et R 2194-8,
Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Locales,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 31 Mars 2026 chargeant Madame la Maire de prendre toute décision pour la passation des marchés publics qui peuvent être passés sans formalités,
Vu la décision n° 10/2025 attribuant les marchés aux entreprises,
Vu la décision n° 03/2026 acceptant l'avenant n° 1 au lot 11,
Vu la décision n°04/2026 acceptant les avenants 01, 02 et 03 au lot 4 ainsi que l'avenant n°1 au lot 3,
Considérant la nécessité de procéder par voie d'avenant pour prendre en compte des ajustements et des modifications rendues nécessaires par des sujétions techniques imprévues,

DECIDE

Article 1er : d'accepter et de signer l'avenant n° 1 au lot 01 pour le marché n° 06/2025 attribué SN LAUSSU (2250 Route des Lacs – 40 660 MESSANGES)

Le présent avenant engendre une plus-value qui s'élève à **3 000.00 € HT** soit **3 600.00€ TTC**.

Le nouveau montant du marché est de € 53 173.91 HT soit 63 808.69€ TTC.

Article 2 : d'accepter et de signer l'avenant n° 1 au lot 06 pour le marché n° 06/2025 attribué à BUBOLA (2510 Avenue Maréchal juin- 40 400 MONT-DE-MARSAN)

Le présent avenant engendre une plus-value qui s'élève à **870.01 € HT** soit **1 044.01 € TTC**.

Le nouveau montant du marché est de 21 548.67 € HT soit 25 858.40 € TTC.

Article 3 : d'accepter et de signer l'avenant n° 1 au lot 07 pour le marché n° 06/2025 attribué à **BUSO Patrick** (7 route de Bayonne – 64 230 POEY LESCAR)

Le présent avenant engendre une plus-value qui s'élève à **- 6 131.15 € HT** soit **- 7 357.38 € TTC**.

Le nouveau montant du marché est de 32 395.41 € HT soit 38 874.49 € TTC.

Envoyé en préfecture le 28/05/2026

Reçu en préfecture le 28/05/2026

Publié le

ID : 040-214001331-20260526-DECISION12_2026-CC



Article 4 : d'accepter et de signer l'avenant n° 2 au lot 11 pour le marché n° 0
(8 Rue Chapelet- 64 200 BIARRITZ)

Le présent avenant engendre une plus-value qui s'élève à **1 225.00 € HT** soit **1 470.00 € TTC**.
Le nouveau montant du marché est de 64 758.90 € HT soit **77 710.68 € TTC**.

Article 3 : Le présent acte est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication/notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Envoi en Sous-Préfecture
Le 28/05/2026
Et publication/notification
le 28/05/2026

Labenne, le 26 Mai 2026
La Maire,
Stéphanie CHESSOUX

